



St Etienne, le 18 Octobre 2022

M le Président,

Vendredi 30 septembre se tenait un Groupe de Travail national sur la restitution du grand « remue-méninge ». N'ayant pas eu l'occasion de commenter la restitution locale, Solidaires Finances Publiques profite de ce CHSCT pour revenir sur cette démarche qui a permis à la Direction Générale de dresser les premières perspectives pour le Contrat d'Objectif et de Moyens (COM) 2023-2027.

Signalons tout d'abord que l'exercice n'a pas échappé à l'écueil que les élus Solidaires Finances Publiques avaient pointé : le document local, comme le national, ne donnent aucune information sur la participation. Il nous est donc impossible de savoir si une idée mise en avant est le fruit de la réflexion de quelques agents, de centaines ou de milliers. De même, impossible, de savoir avec certitude si l'idée est celle de cadres A+ de Centrale, ou d'agents en services déconcentrés. Dès lors, il est très difficile de juger de la portée et de la légitimité des constats réalisés, et des idées avancées dans ces documents.

Commençons par le sujet de l'emploi: la demande d'arrêt des suppressions d'emploi est mise en exergue de la restitution locale, ce qui suffit à démontrer que nous avons là le constat le mieux partagé par l'ensemble des agents de la DDFiP de la Loire. En revanche, il est bien dommage de parler de faire évoluer la notion de « statut » qui peut être contre attractif. Nous réitérons notre revendication de recrutement à hauteur des emplois.

Rien de tel, cependant, dans la restitution nationale qui se borne à parler d'« un des principaux sujets d'inquiétude et de tensions » pour la gestion des emplois et des effectifs. D'ailleurs, le thème arrive en 3^{ème} position, après l'informatique et l'organisation des services et des missions. Bien évidemment, il n'est nullement question d'arrêt des suppressions d'emplois dans les principales idées retenues, mais plutôt d'amélioration du recrutement, de revoir l'organisation des concours, du recours aux contractuels...

Lundi 26 septembre, le Directeur Général Adjoint annonçait comme une bonne nouvelle que la DGFIP ne perdrait « que » 850 emplois en 2023 et 3000 sur l'ensemble du quinquennat : la rédaction du COM semble donc déjà bouclée sur les moyens humains. La perspective présentée lors du GT n'évoque même pas le recrutement, mais une politique



de ressources humaines davantage personnalisée, pour que les « agents soient pleinement acteurs des réformes ». Aïe !

Ceci nous amène à évoquer les réformes successives qui ont fortement impacté nos missions et nos structures ces dernières années. Alors que le baromètre social évoque chaque année une succession trop rapide, un besoin de pause, de stabilité, ce thème n'arrive qu'en 3^{ème} position au niveau local. Si la restitution rend compte de ces demandes, elle fait aussi état des évolutions en cours ou à venir, qu'elles soient craintes ou attendues.

Au niveau national, la restitution place ce thème en 2^{ème} position. Cependant, le constat porte sur un « rythme rapide des réformes et des réorganisations », et sur la question d'une « corrélation des suppressions d'emplois aux baisses effectives de charges », sans qu'aucun jugement de valeur ne soit porté. Le sujet est immédiatement évacué en introduisant la « solution » : simplification et modernisation de l'exercice des missions. Le document mentionne bien la stabilisation des organisations issues du NRP... « avant d'engager de nouvelles restructurations ». Il est question de supprimer les plus petites DDFiP, de regrouper des missions à un niveau supra-départemental...

Quant au document du GT, les perspectives se résument à « transformation numérique », « modernisation et simplification » des missions et de conclure que « l'ampleur de ces ambitions exigera un renforcement du pilotage des réformes et de la capacité à rendre compte de leur mise en œuvre et de leur bonne fin ».

Solidaires Finances Publiques avait émis de fortes réserves quant à l'utilité de cet exercice. Nous pouvons dire que nous avons raison de douter, mais cela ne nous réjouit par pour autant. Soyons honnêtes : la parole des agents est entendue, mais elle est systématiquement détournée pour aboutir à des idées qui ne sont pas les nôtres.

Les collègues mettent en avant la problématique de la « mobilité forcée » ? La DG répond « meilleur accompagnement ».

Nous nous inquiétons pour le collectif, les conditions de travail ? La DG répond « flex-office », « co-working » et autres barbarismes.

Nous réclamons des revalorisations indiciaires, une meilleure reconnaissance de notre technicité ? La DG répond « prime aux méritants ».

Nous évoquons lors du dernier CHSCT les enjeux écologiques et énergétiques, qui passent nécessairement par la rénovation de nos bâtiments. La DG, elle, parle de limitation des déplacements professionnels, d'achats éco-responsables, mais surtout de réduction des surfaces occupées avec, encore, le « flex-office ». Jeudi 6 octobre, le gouvernement a dévoilé son plan « sobriété » pour faire face à la crise : il y annonce une enveloppe de 150 millions d'euros pour accélérer la rénovation des bâtiments publics...

Il y a le discours de la DG, du gouvernement, et il y a les faits. L'un comme l'autre tente de plus en plus de court-circuiter le dialogue social, de passer outre les représentants élus, qu'ils soient syndicaux (la preuve avec le remue-méninge) ou politiques (la tentation de recourir à un amendement pour passer à la va-vite la réforme



des retraites), de faire croire à la possibilité d'un dialogue direct entre ceux qui subissent et ceux qui décident. Ne nous laissons pas abuser ! Plus que jamais, il est important que notre collectif reste unis, afin de ne pas tomber dans les pièges grossiers d'un nouveau monde qui repose sur un individualisme forcené. Plus que jamais, il est important de faire vivre la démocratie, de démontrer l'utilité des corps intermédiaires, des syndicats, en participant massivement aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre.

Nous pourrons ainsi continuer, en toute légitimité, à porter la voix des agents de la DGFIP, à tous les niveaux, dans toutes les instances, avec toute notre force et notre technicité, sans la dévoyer.

Nous allons conclure notre liminaire, il est écrit sur la feuille de route stratégique 2023-2027, « la modernisation et la simplification de la gestion fiscale se traduira dans des projets innovants tels que le foncier innovant »...alors que dire...cela pourrait prêter à sourire lorsque nous avons vu sur Ulysse une publication éclairée.

La DGFIP a reçu un prix européen pour le foncier innovant au sommet TADEUS.

La France s'est vue remettre le premier prix après la présentation par Jérôme Fournel du projet « Foncier innovant », dispositif de détection des piscines non déclarées via le recours à l'intelligence artificielle. Ce projet a marqué les esprits par son originalité, par les revenus générés et par ses perspectives d'élargissement.

Dans le même temps les agents en charge de la mission foncière recevait un mail de la sous-direction GF-3 leur indiquant de problèmes techniques qui ne permettent plus la validation des détections sur l'interface de visualisation Icad. Ainsi les projets de validation sont suspendus, aucun nouveau département ne sera mis en production et les formations prévues sont annulées.

Par honnêteté intellectuelle, ne devrait-on pas refuser ce prix ?

